



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 septembre 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 Septembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 Septembre 1998

**Rue de Fontenay - Vente en l'état futur d'achèvement par la Ville de  
Niort au CCAS, pour la réalisation de la Maison Communale de la  
Solidarité**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Annie COUTUREAU

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort possède du n° 1 au n° 7 de la rue de Fontenay, un groupe d'immeubles anciens dont le réaménagement va notamment permettre la création des maisons communales de la citoyenneté, ainsi que celle de la Maison Communale de la Solidarité.

La Ville de Niort vendra au CCAS sous forme de VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) divers bureaux matérialisés par des lots de copropriété dans un règlement à intervenir, le tout édifié sur les parcelles cadastrées section BN n° 273, 274, 275, 276 ; la superficie totale vendue sera d'environ 263 m<sup>2</sup>. Cette vente interviendra moyennant le prix de TVA incluse de 2 589 362,94 (TVA à 20,6 %).

Un règlement de copropriété sera établi sur la base des plans fournis par l'architecte ainsi que l'acte et le règlement de copropriété qui seront reçus par Me BRISSET, notaire à Niort, conformément aux dispositions du Permis de construire 79 191 97 X 0231 en date du 3 juin 1998.

Le chantier débutera au mois de septembre 1998 et s'achèvera au plus tard à la fin du 3ème trimestre 1999, sauf cas de force majeure.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes à intervenir relatifs à la VEFA sur les bases indiquées ci-dessus, tous les frais et droits en résultant étant supportés par l'acquéreur, la recette étant imputée au chapitre 906 6511 du budget.

*(M. Bernard BELLEC, Président du C.C.A.S., n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON